



Assemblée Générale Ordinaire de l'a.s.b.l. Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball

Quand : le samedi 12 juin 2021 à 9h30

Lieu : à déterminer

Le bureau sera ouvert à partir de 9h00

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des représentants des clubs.
2. Allocution du Président.
3. Approbation du rapport d'activités du Conseil d'administration.
4. Rapport de la trésorerie :
 - Bilan de l'année 2020-2021.
 - Rapport des vérificateurs aux comptes.
 - Décharge aux administrateurs.
 - Approbation du budget 2021-2022.
 - Désignation d'un vérificateur aux comptes pour une durée de 3 ans.
5. Modifications des Statuts et du ROI.
6. Elections statutaires, trois postes d'administrateur sont ouverts,
Trois administrateurs sortants sont rééligibles :
 - Marc Vandeveld (actuellement Secrétaire du Comité Provincial)
 - Philippe Greif (actuellement Responsable Statuts et Règlements)
 - Pascal Schmets (actuellement Responsable de la Cellule des Jeunes)
7. Elections de deux représentants issus des clubs pour siéger dans la délégation provinciale à l'AG de la FVWB
8. Tirage de la Coupe Marcel Bodart

Ph. ACHTEN
Président

M. VANDEVELD
Secrétaire

Remarque :

- L'introduction des propositions de modification au règlement provincial ou aux statuts est à rentrer pour le 13 mai 2021 au secrétariat provincial (secretaire@volleyliege.be)
- Les candidatures en tant que membre de l'OA sont à rentrer pour le 12 mai 2021 au secrétariat provincial (secretaire@volleyliege.be)
- Les candidatures en tant que représentant des clubs aux AG de la FVWB sont à rentrer pour le 12 mai 2021 au secrétariat provincial (secretaire@volleyliege.be)



DELEGATION DE POUVOIRS

Je soussigné

Président du Club Matricule :

Donne pouvoir à Licence :

Afin de représenter mon club à l'AGE du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball du 12 juin 2021.

Signature du Président :

P.S. Les représentants des clubs doivent obligatoirement être porteurs de la délégation de pouvoirs signée par le Président (du club).